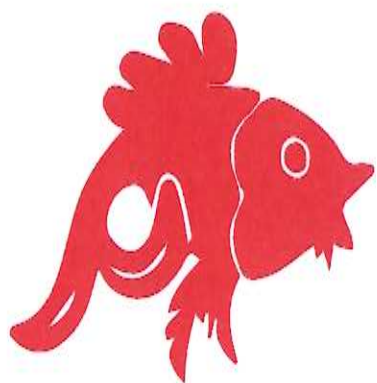




Ile-Tudy

Enez-Tudi

BULLETIN MUNICIPAL

www.ile-tudy.fr

JUILLET 2022



Travaux

Les travaux
en cours

P.4



Urbanisme

Les
autorisations
d'urbanisme

P.6



Culture

La cale animée
de l'Ile-Tudy

P.14



Mot du Maire



Cher iliennes,
chers iliens

Nous abordons un été que nous espérons éparpillé des contraintes que nous avons subies les saisons précédentes.

La levée des restrictions nous ont permis de retrouver une certaine convivialité et la perspective de festivités dont nous avons été privé.

Vous trouverez dans ce bulletin la liste des évènements

programmés pour la saison estivale, encore une fois j'adresse mes remerciements les plus sincères à celles et ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour qu'ils aient lieu.

Le plaisir de nous retrouver va certainement amener à une forte affluence et multiplier les contacts.

Je ne peux que vous recommander de rester vigilants et de maintenir une certaine attention ainsi que des mesures de bon sens pour éviter une nouvelle vague.

Nous pourrions ainsi nous réunir dès la rentrée pour une réunion publique qui sera l'occasion de faire un point sur ce qui a été fait et vous exposer les projets à venir.

D'ici là je vous souhaite à toutes et tous un très bel été

Bien à vous

Le maire
Eric JOUSSEUME

Numéros utiles

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

02 98 56 42 57
mairie.iletudy@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi :
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mercredi et samedi : de 9h00 à 12h00

L'agence postale est ouverte
du lundi au samedi de 9h00 à 12h00.

CULTE

Presbytère 02 98 56 43 04

ENSEIGNEMENT

Ecole publique 02 98 56 43 56

MARINE

Ecole de voile 02 98 56 43 10
Affaires maritimes 02 98 87 41 79
Météorologie 02 98 87 63 00

SANTÉ

Hôpital de Pont-l'Abbé 02 98 82 40 40

Médecins :

Coadou Iseult /
Chappey Sébastien 02 98 56 30 27
Chabin Thierry 02 98 56 46 01

Infirmières :

Le Comte Sophie 06 87 16 83 46

Pharmacie de la Marine 02 98 56 34 20

Pharmacie de garde 3237

SÉCURITÉ

Gendarmerie 02 98 87 06 64

Police 17

SAMU 15

Pompiers 18

TOUTES URGENCES 112

(n° prioritaire, européen, fonctionne avec mobiles et fixes)

SMS ou FAX 114

(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)

CROSS ETEL 02 97 55 35 35

CROSS (téléphone mobile) 196

TOURISME

Office de Tourisme 02 98 82 37 99

Agence Richard 02 98 56 43 11

CAMPINGS

• Le Sillon 02 98 56 43 39

• Bois d'Amour 02 98 56 43 54

• GCU 02 98 51 30 79

RÉSERVATION TENNIS ET MINI-GOLF

juillet & août 02 98 56 30 14
hors saison 02 98 56 42 57

TRANSPORTS

Autocars 02 98 56 33 03
Aéroport Pluguffan 02 98 94 30 30
Taxi Huitric 06 75 25 57 93

DÉFIBRILLATEURS

5 défibrillateurs :

- 1 Porte d'entrée de la mairie
- 2 Salle polyvalente
- 3 Terrain de football (club house)
- 4 Salle omnisports
- 5 Poste de secours sur la plage en juillet et août

**EDITO P 2**

Mot du Maire
Numéros utiles

TRAVAUX P 4 et 5

Point sur les travaux

URBANISME P 6 et 7**ÇA S'EST PASSE AU PRINTEMPS..... P 10 et 11**

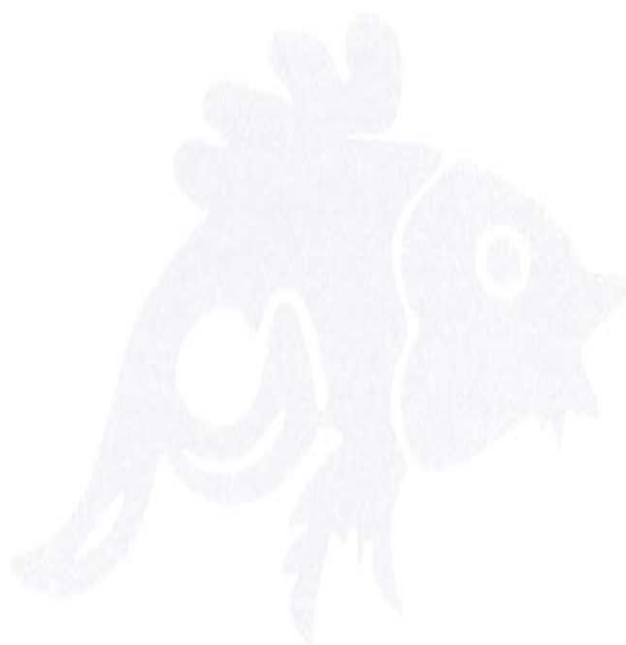
Journée commémorative de la Résistance
La fête du printemps
Le succès de la kermesse de l'école

CULTURE..... P 12 à 15

La bibliothèque soigne son accueil
Le pique-nique des ours
Melaine Favennec et ses belles embarquées
La semaine des amateurs
La cale animée de l'Ile-Tudy

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS P 16

Nouvelle édition du Festival Si La Mer Monte
Un Horizon d'Espoir fête ses 14 ans !



Bulletin d'informations municipales de la Mairie de
l'Ile-Tudy

4 rue de la Mairie 29980 Ile-Tudy

Tél. : 02 98 56 42 57

mairie.iletudy@wanadoo.fr

JUILLET 2022

Directeur de la publication :

Éric Jousseume

Rédaction et photographies :

Mairie – Associations – Le Télégramme – Ouest
France - Anonymes

Réalisé par **IMPRIMERIE
COMMERCE**  www.impricom.fr

Dépôt légal N° 31 du 3^e trimestre 2022



Point sur les travaux en cours à l'automne



Enfouissement des réseaux rue des Landes :

Depuis de nombreuses années, les réseaux Télécoms, électriques et éclairage public font l'objet d'enfouissements rue après rue, quartier après quartier. C'est le tour de la rue des Landes. Le syndicat d'électrification (SDEF) et la commune de l'Île-Tudy ont fait appel à l'entreprise Bouygues pour mener à bien ces opérations. Débutées en juin, elles reprendront après la saison en Septembre.

Camping municipal :

Au lotissement du Levant, l'OPAC de Quimper Cornouaille a entamé ses travaux de voirie pour la 2ème tranche de construction de logements. Notre petit camping municipal s'est donc réduit en conséquence. Il y a désormais 80 emplacements de 70 M2 au minimum. L'équipe technique de la commune a œuvré plusieurs mois cet hiver pour réhabiliter et embellir les locaux ainsi que l'environnement paysager. Réouvert en mode camping, de pâques à mi-septembre et en accueil camping-cars le reste de l'année, ce site exceptionnel connaît une très grande fréquentation.

Préau de l'école :

Dès cet été, le préau tant attendu par nos petits écoliers devrait voir le jour dans la grande cour. Compte tenu du lieu où doivent se faire les travaux, à savoir l'école, et par mesure de sécurité, l'entreprise est contrainte d'intervenir pendant les vacances scolaires. Il y a donc une dérogation spéciale à l'arrêté d'interdiction d'effectuer des travaux bruyants pendant cette période.

Assainissement : chemisage et boîtes de branchement :

L'entreprise ATEC, mandatée par la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud a effectué un chemisage des canalisations d'eaux usées dans tout le secteur du Teven après que la société TP Ouest soit intervenue pour refaire des boîtes de branchement. Ces travaux, arrêtés pendant l'été reprendront fin septembre.

Passeur :

La coque du Tudy II nécessitait un décapage complet afin de vérifier son état. Les chantiers de Pors Moro, situés à Pont-l'Abbé ont mis les œuvres vives à nues et procédé à une inspection appropriée. Plusieurs remplacements de bordées ont été réalisées ainsi qu'une réfection du pont. Ces travaux nous permettent d'avoir à nouveau un certificat de sécurité valide pour notre emblématique navire blanc et vert.

La saison a commencé vendredi 1er juillet avec deux capitaine, Vincent LHENORET et Ludovic SARDA. Ils sont accompagnés de deux matelotes, Anne-Gaëlle BRELIVET et Mélanie BLAISE.



Extension salle polyvalente :

La pièce de stockage du matériel de restauration, des tables et chaises, matériels de motricité est devenue trop exiguë. Un permis de construire a donc été déposé afin de construire une extension de 20m². Cette extension sera dédiée à l'école ; ce qui permettra un désencombrement important de l'espace.

Passerelle du Winch :

Le passage public qui permet de longer la petite grève en quittant la place du port était devenu dangereux au fil des années. L'assaut des grandes marées hautes avait sapé les pieds en béton de cette jolie passerelle qui a été totalement remise à neuf.



Aménagement de la bibliothèque :

Toutes les étagères de la bibliothèque ont été changées grâce à un don de la mairie de Loctudy. Un grand merci à eux !

Place de la Cale : eaux usées / eau potable :

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation, un branchement d'évacuation des eaux usées et une arrivée d'eau potable ont été mis en place sur la Place de la Cale. Toutes les eaux usées utilisées notamment lors des manifestations de l'été seront donc évacuées par le réseau d'assainissement.

Travaux sur la cale :

Le syndicat Mixte des Ports de Cornouaille a mené pendant l'hiver des réparations de la cale du port. Ils ne sont pas entièrement terminés. Il reste à installer une échelle en bout de jetée, des organeaux et des équipements pour l'accessibilité aux escaliers.

La Perdrix :

La Perdrix, dont la gestion a été confié à la mairie de l'Ile-Tudy par les services de l'Etat en 2002, se refait une beauté !

En effet, en lien avec la commune de Loctudy qui participe financièrement pour moitié aux frais, les travaux de peinture ont débuté fin juin. Le chantier devrait prendre 2 à 3 semaines selon les conditions météo.



Départ en retraite...

C'est avec beaucoup de regret (pour nous !!) que nous avons acté le départ en retraite de Bruno Toularastel alias « Nono ».

Après de longues années dans le secteur privé, il a intégré la mairie de l'Ile-Tudy en 1998.

Et c'est avec tristesse que nous voyons partir un employé d'une grande qualité. Nous sommes tous unanimes à dire que le travail était toujours très bien fait, toujours avec beaucoup de conscience professionnelle et de disponibilité. Chaque carrière professionnelle, aussi bonne qu'elle ait été, a toujours une fin...

Nous lui souhaitons une belle et bonne retraite... bien méritée comme on dit...



Les autorisations d'urbanisme

Vous envisagez de faire des travaux chez vous. Très bien. Il s'agit maintenant pour vous de savoir quelle procédure suivre, pour pouvoir faire sereinement vos travaux dans le respect de la loi et des règlements.

Nous vous proposons un document récapitulatif des démarches à suivre pour les travaux les plus courants. Ce document vous permettra de savoir à quelle autorisation d'urbanisme vos travaux sont soumis, quelles pièces sont requises pour le montage de votre dossier, quelle est la procédure à suivre, quels sont les délais d'instruction...

Les formalités administratives à respecter en fonction de votre projet

Le tableau ci-dessous vous permet de déterminer à quelle autorisation d'urbanisme vous êtes soumis en fonction de la nature, de l'importance de la localisation de votre projet.

Attention : Les travaux qui ne sont soumis à aucune formalité doivent néanmoins respecter les règles d'urbanisme.

Il vous suffit de repérer à quelle catégorie votre projet correspond et regarder à quelle autorisation d'urbanisme vous êtes soumis. En cas de doute sur les démarches à suivre, vous pouvez vous renseigner auprès du service urbanisme de la Mairie.

1 - Les constructions nouvelles

Nature des travaux	Formalité
Cas général	
Toute création de surface sur terrain nu	Permis de construire
Moins de 5 m ² (sur terrain déjà construit)	Aucune formalité
Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5m ² et à 20m ² (sur terrain déjà construit)	Déclaration préalable
Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20m ²	Permis de construire
Les piscines	
Dont la surface du bassin est inférieure à 10 m ²	Aucune formalité
Dont la surface de bassin est supérieure à 10m ²	Déclaration préalable
Dont la surface du bassin est inférieure à 100 m ²	Permis de construire
<i>Nota bene : Le PPRL impose la matérialisation de repères en périphérie de la piscine ayant une hauteur suffisante (sommet au minimum à la cote de référence N2100 + 0,20 m d'incertitudes liées au bâti) pour être visibles et alerter les intéressés du danger potentiel en cas de submersion* et faciliter l'organisation des secours</i>	
Serres	
Dont la hauteur est supérieure à 4 mètres	Permis de construire
Dont la hauteur est inférieure à 1,80 mètres	Aucune formalité
Dont la hauteur est comprise entre 1,80 mètres et 4 mètres et dont la surface au sol est de moins de 2000m ²	Déclaration préalable
Terrasses	
De plain pied (moins de 60 cm du sol)	Aucune formalité
Supérieure à 60 cm du sol	Permis de construire

2 - Les travaux sur constructions existantes et les changements de destination

Nature des travaux	Formalité
Cas général	
Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 40m ²	Permis de construire
Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol inférieure à 40m ² sans porter la surface de construction totale au-delà du seuil de 150 m ²	Déclaration préalable
Création d'une surface de plancher comprise entre 20 et 40m ² portant la surface totale de construction au-delà du seuil de 150m ²	Permis de construire
Changement de destination	
Avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade	Permis de construire
Sans travaux ou avec travaux ne modifiant pas les structures porteuses ou la façade	Déclaration préalable
Travaux de ravalement	
Travaux de ravalement	Déclaration préalable
Les autres travaux	
Travaux d'entretien ou de réparation ordinaire	Aucune formalité
Travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur (pose ou changement de fenêtres, de porte...)	Déclaration préalable



Nota Bene : Toute démolition (partielle ou totale) est soumise à permis de démolir sur l'ensemble de la commune.

Pour le permis de construire :

- Permis de construire comprenant ou non des démolitions : Document permettant de réaliser une construction ou d'effectuer des travaux sur une construction existante.
- Permis de construire pour une maison individuelle et / ou ses annexes comprenant ou non des démolitions : Permet notamment de réaliser ou agrandir une maison individuelle ou ses annexes

Pour la déclaration préalable :

- Déclaration préalable pour les constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis comprenant ou non des démolitions
- Déclaration préalable pour les lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager : Cette déclaration préalable permet notamment de réaliser des divisions de terrains de faibles importances.
- Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes : Ce formulaire permet de réaliser des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieure, ravalement de façade...), de construire une annexe à son habitation (piscine, abri de jardin...) ou d'édifier une clôture.

Pour le permis de démolir :

- Permis de démolir : Il permet de réaliser la démolition totale ou partielle d'un bâtiment protégé ou situé dans un secteur où a été institué le permis de démolir. A noter que le formulaire de permis de construire permet également de demander l'autorisation de démolir.

Pour le permis d'aménager :

- Permis d'aménager comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions : Il permet de réaliser un aménagement (opération de creusage ou de surélévation du sol, lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs...). A noter qu'il s'agit du même formulaire cerfa que pour le permis de construire comprenant ou non des démolitions.

Quel document dois-je remplir ?

Après avoir repéré le type d'autorisation d'urbanisme à laquelle correspondent vos travaux (permis de construire, déclaration préalable), vous devez remplir le Cerfa correspondant.

Les formulaires Cerfa sont disponibles en ligne sur le site du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme : <https://gnau2.operis.fr/paysbigouden/gnau> (ou sur le site www.service-public.fr ou directement au Service urbanisme de la Mairie).

Cet espace dédié au dépôt de vos demandes (permis de construire, déclaration préalable, certificats, déclarations d'intention d'aliéner...) sous format numérique est un service de plus offert aux usagers, qui n'est pas une obligation (le dépôt sous format papier est toujours possible). Il vous permet de réaliser des demandes à tout moment, sans déplacement, de centraliser tous les éléments transmis au même endroit, et de suivre l'avancée de votre dossier en temps réel.

Comment déposer mon dossier en ligne ?

- Préparez le dossier en vous rapprochant si nécessaire du service urbanisme pour vous guider.
- Rendez-vous sur le site : <https://gnau2.operis.fr/paysbigouden/gnau> puis, s'inscrire ou se connecter via France Connect ou via la création d'un compte spécifique rattaché à votre adresse mail.

Attention : les demandes transmises via l'adresse mail du service instructeur ne seront pas acceptées.

- Et laissez-vous guider. Durant toute la procédure, les pièces jointes transmises par le service instructeur sont consultables.

Sur www.service-public.fr, AD'AU (Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme), permet de constituer vos dossiers en étant guidé à chaque étape.



Festivités prévues à l'île-Tudy

AOÛT

JUILLET

Le 3 : La Journée des Créateurs de 10 h à 21 h sur le Maracana organisé par la mairie et Brin de Magie

Le 13 : Fête organisée par toutes les associations sur le port à partir de 19h (feu d'artifice)

Le 16 : Pardon de la paroisse et bénédiction de la mer Eglise Saint Tudy à 18 h

Le 22 : Repas de crêpes organisé par Horizon d'Espoir salle polyvalente à midi

Le 24 : Course des nageurs bigoudens

Le 25 : Concert de Jazz organisé par Music'à l'île salle polyvalente à 20h30

Le 25 : Pic-nic des ours, organisé par la Bibliothèque sur le Maracana à midi

Le 28 : Concert : l'ensemble Philéas, quintet à cordes, joue Mozart 20h à l'église

Du 30 juillet au 7 août, la semaine du sport organisé par l'office des sports sur le Maracana

Les 30-31 : Brocante organisée par Avel Vor dans les jardins du presbytère de 10h à 18h

Le 6 : Fête de la misaine organisée par la Barbinasse sur le port à partir de 19h

Les 6 et 7 : 48 heures de Beach-Volley organisé par l'office des sports sur le Maracana

Le 10 : Rencontre des auteurs dans les jardins de la pointe à partir de 14 h organisée par la mairie et la librairie l'Aire de Broca de Pont l'Abbé

Le 11 : Pic-nic des ours, rencontre autour de livres et de contes sur la dune du Maracana à partir de onze heures pour petits et grands

Le 12 : Repas de crêpes organisé par Horizon d'Espoir salle polyvalente

Le 14 : Fête organisée par la Barbinasse sur le port à partir de 19h (feu d'artifice)

Le 17 : Trio Per Kervarec organisé par Music à l'île à l'église

Le 20 Aquamarche de l'espoir organisée par le centre nautique

Le 27 : Avant-première du spectacle « Bart et Balt » de Stéphanie Chevarra

SEPTEMBRE

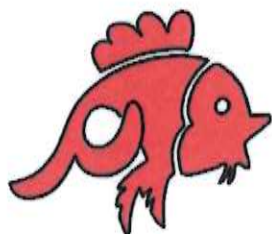
Du 1^{er} au 7 : La semaine des dessinateurs amateurs organisée par la mairie, exposition à la maison de la pointe tous les après-midis.

Le 12 : La boucle de l'espoir, animation sportive organisée par Horizon d'espoir, de 9 à 12h



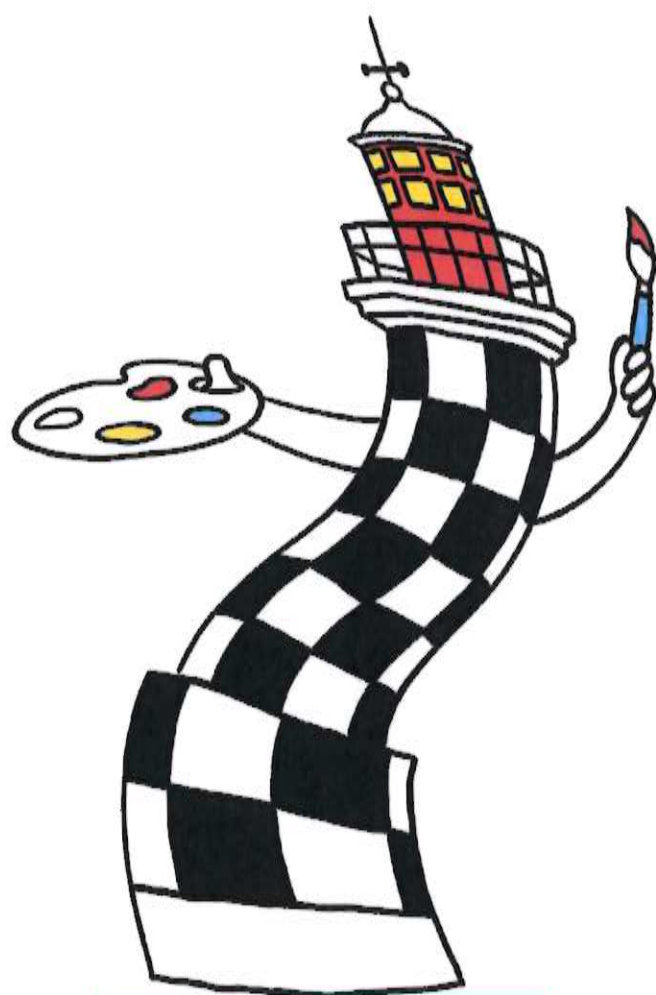
"Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas..."

Dans le cadre d'une commune sans plastique, l'île-Tudy et ses associations tendent vers le Zéro déchets, soutenez les dans leurs actions et participez au tri sélectif...



Il se passe toujours quelque chose à l'île-Tudy, particulièrement durant l'été. Voici les grandes dates du calendrier, mais il se peut d'autres événements. N'oubliez pas de consulter le tableau lumineux, le site de la commune et la presse locale pour être au courant de tous les activités..

Les expos de la maison de la pointe



Juillet :

Du 1^{er} au 6 : Michel le Déroff
Du 7 au 13 : Augusta Kerbrat
Du 14 au 20 : Mélaine Favennec
Du 21 au 27 : Patricia le Berre

Août :

Du 28 juillet au 3 : Marc de Rosa
Du 4 au 10 : Barbara Guias-Vaquier
Du 11 au 17 : Alain Merkelbagh
Du 18 au 24 : Yann Fustec et Gwen le Grand
Du 25 au 31 : Jean-Yves Chateau

Septembre :

Du 1^{er} au 7 : la semaine des amateurs
Du 8 au 14 : Philippe Darnault
Du 15 au 21 : Josette Le Gouello
Du 22 au 28 : Armelle Alouis et Georges le Gall

Octobre :

Du 29 sept. au 5 : Frédérique le Lous-Delpuech
Du 6 au 12 : Henri Belbeoc'h
Du 13 au 19 : Claudine Laurent
Du 20 au 26 : Vincent Jézequel
Du 27 au 2 novembre : Daniel Larvol

Novembre :

Du 3 au 9 : René Barbotin
Du 10 au 16 : Véronique Mazière et Patrick Pasques
Du 17 au 23 : Roty, Bolloré, Catelain et Cœuret
Du 24 au 30 : René le Jeune et Claude Modeste

Décembre :

Du 1^{er} au 7 : Maurice le Breton
Du 8 au 14 : Francis Breton et Alban Cassar
Du 15 au 21 : Serge Millet
Du 22 au 31 : Rose Goardet, Danielle Estrade
et Evelyne Le moign.

Contact :

APE : 06 98 14 22 46
Avel-Vor : 06 84 22 59 82
Barbinasse : 06 17 26 49 22
Bibliothèque : 02 98 60 50 59
Centre nautique : 02 98 56 48 26
EffetMer : 06 07 06 68 40
Horizons d'Espoir : 02 98 56 31 56
Mairie : 02 98 56 42 57
Music à l'île : 02 98 51 93 66
Nageurs bigoudens : 02 98 82 46 77
Paroisse Saint-Tudy : 02 98 87 02 80



La journée commémorative de la Résistance

Les 79 ans de la première réunion du Conseil national de la Résistance ont été commémorés, vendredi 27 mai, près de la stèle mémoire installée en 2018 devant la maison Le Hénaff à l'Ile-Tudy, là où, dans la nuit du 2 février 1944, avait débuté l'opération Dahlia. Une vieille pinasse à moteur de 14 mètres avait embarqué à son bord une trentaine d'hommes pour les exfiltrer vers l'Angleterre. Parmi eux, des chefs de la Résistance, des marins et des aviateurs alliés et le lieutenant de vaisseau Yves Le Hénaff. L'embarcation devait rejoindre Quessant où l'attendait un autre navire. Mais, victime d'une fortune de mer, elle s'était échouée en baie d'Audierne. Les

naufragés avaient été recueillis par la Résistance locale. Mais certains, dont Yves Le Hénaff, avaient été arrêtés quelques jours plus tard.

David Foltz, sous-préfet du Finistère était là pour célébrer cet anniversaire, entouré d'Éric Jousseau, maire, d'élus finistériens, des autorités militaires et des représentants des associations patriotiques.

Le déroulé historique de l'opération clandestine du Jouet des flots a été relaté par quelques élèves du lycée Laennec avant le dépôt des gerbes devant la stèle mémorielle.





La fête du printemps



Vendredi 6 mai dernier, l'école a décidé de fêter le printemps ! Au programme, déguisements colorés, défilé joyeux de p'tites coccinelles, de fiers apiculteurs, de jolies fleurs, de vaillantes abeilles... Les enfants se sont prêtés au jeu avec le sourire...

Ce moment festif a été également l'occasion de partager avec les enfants les valeurs de la République.

En lien avec les enfants de l'école, la municipalité a décidé de planter trois arbres en trois lieux de la commune symbolisant la devise nationale « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Pour leur école, les enfants ont choisi la belle symbolique de l'Égalité. Et c'est un pommier symbolisant la vitalité et la santé qui a été planté en lieu et place des poubelles qui étaient situées juste devant l'entrée de l'école...

À l'automne, un ginkgo biloba, par essence arbre de la Liberté, devrait se dresser près de la stèle commémorative du naufrage du Jouet des flots qui eut lieu le 3 février 1944.

Un troisième arbre devrait ensuite faire son apparition dans le jardin proche de la Maison de la pointe ; il symbolisera la Fraternité.

Le succès de la Kermesse de l'école

La kermesse de l'école appelée cette année « La fête des Petits Rougets » a rencontré un succès fou. Le soleil était au rendez-vous et la bonne humeur aussi !

Organisée par l'Association des Parents d'élèves, cette fête a été l'occasion de se retrouver après trois années sans kermesse. Petits et grands ont pris beaucoup de plaisir à participer aux jeux organisés et à manger barbe à papa, crêpes et autres lichouzeries !

À partir de 18 h, le Bal Floch a mis de l'ambiance et a permis aux parents et enfants de danser tous ensemble.

Les bénéfices de la journée seront utilisés pour financer les activités des élèves (sorties scolaires, activités, achat de jeux...).

L'APE vous dit à l'année prochaine pour une plus belle fête encore !





La bibliothèque soigne son accueil

Pour mieux accueillir les lecteurs petits et grands, la bibliothèque a récemment réorganisé ses rayonnages.

La bibliothèque de l'Île-Tudy est un service public exclusivement financé par la commune. La Bibliothèque du Finistère prête également des ouvrages, ces prêts sont renouvelés 2 ou 3 fois par an. Actuellement, 125 lecteurs sont actifs sur 241 inscrits. L'abonnement est gratuit pour les enfants de l'école de l'Île-Tudy. Quant aux lecteurs individuels il leur en coûte 6€ par an. A noter qu'une carte famille (12€) permet aux personnes du même foyer d'emprunter des ouvrages. Environ 5000 documents sont proposés au public. Une centaine de livres a été acquis depuis le début de l'année. L'accueil est assuré par 16 bénévoles. L'équipe s'attache à acheter des ouvrages récents et correspondant aux goûts des lecteurs : romans, policiers, récits de vie, bande dessinées, livres pour enfants et jeunes... Un nouveau mobilier, cédé gratuitement par la bibliothèque de Loctudy, a permis de réorganiser les lieux à la fin du printemps afin de mettre en valeur les collections.

Une personne salariée par la mairie assure également des animations dédiées aux enfants chaque mercredi matin de l'année scolaire. Les enfants bénéficient d'un espace qui leur est spécialement dédié sur la mezzanine.

• Horaires d'été à compter du 2 juillet 2022

Lundi de 10 h à 12 h

Mercredi de 10 h à 12 h

Vendredi de 18 h à 19 h

Samedi de 10 h à 12 h



Melaine Favennec et ses belles embarquées

L'invité de l'été à la Maison de la Pointe cette année est Melaine Favennec, chanteur breton bien connu qui nous dévoilera du 14 au 20 juillet un autre de ses talents ; la peinture.

Musicien bien connu de la scène bretonne où il chante souvent en compagnie de ses amis du Trio EDF, Melaine Favennec est multi-instrumentiste. Il chante la superbe Bretagne, la mélancolie du bourlingueur, joue du violon, de la bombarde et de la cornemuse, instruments qu'il a appris dès son plus jeune âge à Quimperlé.

Mais c'est un autre de ses talents qui sera mis en lumière à la Maison de la Pointe du 14 au 20 juillet car il y exposera ses peintures. Si ces peintures représentent toujours un peu la même chose, ce n'est pas toujours de la même manière. Son sujet favori parlera aux Iliens puisqu'il peint des plates... le plus simple appareil de navigation qui nous embarque pour des balades imaginaires. Une barque noir coaltar, la peinture bitumeuse dont étaient enduites les coques des bateaux, sur des fonds colorés toujours différents comme la surface de la mer.

Un beau film de François Catonné (30mn) proposera le lundi 18 juillet à la salle polyvalente à

18h30 de découvrir l'artiste en plein travail. Melaine Favennec conversera ensuite avec le public. Il sera également présent à la Maison de la Pointe tous les après-midis durant l'exposition.





Pique-Nique des Ours



L'équipe de la bibliothèque propose un pique-nique des ours le jeudi 11 août de 11h à 14h sur la dune du Maracana près des jeux pour enfants. Les enfants viennent accompagnés d'un (ou plusieurs) proche, muni d'un pique-nique. A 11h15, un trio d'animatrices chevronnées, Sylvie Vaillant, Noëlle Montreuil et Marie-Anne Gourlaouen, proposera une animation sous forme de conte. Ensuite, livres, albums ou bandes dessinées sont à disposition et qui veut lit, jeune ou moins jeune, en individuel ou en groupe.

Premier marché de créateurs sur la dune

Dimanche 3 juillet a eu lieu le premier marché d'artisans d'art organisé conjointement par la mairie et l'association Brin de Magie.

L'été a bien commencé avec un marché d'artisans d'art installé pour la première fois sur la dune du Maracana. Installé sous des barnums disposés en U face à la mer, Vingt-cinq créateurs ont proposé leurs productions très variées au public dans un cadre idyllique ! Chacun avait à cœur de faire découvrir son savoir-faire et son inspiration. Pour cela les artisans devaient réaliser une œuvre inspirée par l'Ile-Tudy et son environnement et le public était invité à voter pour sa pièce préférée. Le prix du public a été remporté par le fil à linge en céramique de Nathalie Burési et le prix de la mairie par la bigoudène au tablier aux couleurs de la perdrix de Nathalie Autret.

De l'avis de tous, l'expérience est à renouveler.

Suivez le fil des broderies de Loctudy à l'Ile-Tudy

Du 1er juillet au 30 septembre, les médiathèques de Loctudy et de l'Ile-Tudy ont imaginé un cheminement pour découvrir le travail du brodeur Pascal Jaouen photographié par Bernard Galéron. Couleurs chaudes à Loctudy, palette froide à l'Ile-Tudy, c'est toute l'inspiration du pays bigouden qui se transmet par les matières précieuses utilisées par le brodeur.

Un dépliant propose un jeu de piste pour faire découvrir aux enfants ce travail. N'hésitez pas à le demander à la mairie, au syndicat d'initiative ou sur le passeur avant de suivre le fil...

La semaine des amateurs

« Peindre l'Ile-Tudy », c'est l'occasion de se mettre à la peinture... et surtout de célébrer la beauté de l'Ile-Tudy.

Qu'on ait 7 ou 77 ans, qu'on soit artiste de talent ou peintre du dimanche, tous ceux qui veulent traduire leur amour de l'Ile-Tudy en peinture ou dessin, sont invités à déposer une œuvre en mairie avant le 20 août. L'année dernière, une cinquantaine d'amateurs avaient permis de découvrir de nombreuses facettes de notre commune et de beaux talents, qu'ils soient en herbe ou confirmés.

Vous avez tout l'été pour faire des croquis ou peindre sur le motif, sans être contraint par la météo ni les autres activités de l'été. Pour ceux qui n'osent pas se lancer, cela leur donne le temps d'exercer et de choisir la partie de l'Ile-Tudy qui les inspire le plus. Cela peut être aussi l'occasion de peindre en famille ou entre amis, sur la plage ou à la maison... Chacun est libre de son support et de sa technique dans une limite d'un format A2 (60x40cm).

Les œuvres seront exposées à la Maison de la Pointe durant la semaine des amoureux de l'île début septembre. Ce sera l'occasion de découvrir les talents des îliens, qu'ils soient habitants permanents ou de passage. Chacun pourra ensuite récupérer son travail à la mairie.





L'Histoire de la fresque du Malamok

Jo Le Gars a Reconstitué l'histoire de la fresque qui ornait le Malamok

(Avec la courtoisie de Philippe HUITRIC, ancien propriétaire, pour sa précieuse documentation et de Rachel et Philippe LANVOC, propriétaires actuels du Malamok II).

Longtemps attribuée à tort à Goumelen, à cause d'une signature apocryphe erronée de 1963 basée sur une transmission phonétique, cette fresque exceptionnelle vient d'être authentifiée par Madame Luce GOURMELIN, veuve de Jean GOURMELIN.

Cette peinture murale de 1950 fut donc créée sous le propriétaire de l'époque du « Modern Hôtel », Guy VIENNE, de 1947 à 1954 ; lui-même décorateur à Paris. Ce dernier a certainement proposé à l'une de ses connaissances parisiennes du même serral, le jeune artiste prometteur de père breton, Jean GOURMELIN (il a 30 ans), de venir à l'île, peindre un long mur de la partie bar ; peut-être en contrepartie d'être logé et nourri. Son grand-père était charbonnier à la Forêt-Fouesnant et livrait avec ses chevaux jusqu'à Concarneau. Après la Grande Guerre, son père qui ne souhaitait pas poursuivre dans la même profession, gagne Paris et Jean y voit le jour le 23 novembre 1920 dans une famille assez modeste.

Ce travail de reconstitution au 1/6^e a permis de découvrir un très grand décorateur, car visiblement ce n'était pas l'œuvre d'un débutant. Son talent s'exprime avec

force dans cette mise en scène remarquable, où visages et regards, attitudes et traitement des costumes traduisent un savoir-faire peu commun et parfaitement maîtrisé. Cette cale animée se présente comme une partition où la vie maritime de l'île-Tudy est orchestrée avec fraîcheur et émotion à travers tous ces gens connus ou pas, dans cette aimable banalité du quotidien des jours ordinaires où se côtoient marins, bigoudènes et penn sardin.

A gauche, ce pêcheur costaud n'est autre que Marcel CARPENTIER, comédien partenaire de Fernandel dans de nombreux films et habitué du « Modern Hôtel » ; Tout à droite, pull rouge, la compagne de Guy VIENNE. A sa main droite serait représenté un certain Joseph LE BESCOND originaire de Douarnenez ; à main droite du marin de la Marine Nationale coiffé du bâchi, un nommé POULIQUEN. Le jeune homme au pull jaune, un autoportrait de Jean GOURMELIN. Pour les autres, des liens qui posèrent ou furent croqués pour ce travail unique : comme les enfants LE MEITOUR en bout de cale et leur mère en short au centre, sans oublier leur chien, STOUPIK. Les productions en couleur de cet artiste sont extrêmement rares !

Aujourd'hui disparue, cette fresque a été victime du salpêtre depuis longtemps. Une restauration au mieux en 1963 sous les HUITRIC lui a prolongé la vie. Bien cachée derrière une forêt de bouteilles et de verres, le salpêtre a poursuivi son action destructrice et finalement cette œuvre majeure rend l'âme en 2022 à la faveur d'une nouvelle modernisation du bar.





- 1 Retour de levée de casiers, inconnu
- 2 Retour de pêche, inconnu
- 3 Yves Le Meitour, galeriste à Portland, Oregon, Etats-Unis. 78 ans en 2022
- 4 Marcel Carpentier, acteur et partenaire de Fernandel dans de nombreux films ; un habitué du Modern Hôtel
- 5 Jean-Pierre Le Meitour, frère de Yves ; en vie
- 6 Un certain Pouliquen
- 7 Un matelot de la Marine Nationale coiffé du bâchi ; à noter, la marinière ne se termine pas par une rayure blanche comme c'est l'usage !
- 8 Ilienne, inconnue
- 9 Marin-pêcheur, inconnu
- 10 Jean Gourmelin, autoportrait ; il a 30 ans
- 11 Stoupik (l'ébouriffé), recueilli aux îles Canaries par le père de Yves
- 12 Marcelle Le Meitour, mère des deux enfants, née en 1923
- 13 Raymonde Mallégo, amie de Marcelle, son fils Jacques habite toujours à l'île ; copain de Yves
- 14 Yvon Le Bris, marin-pêcheur dit « Den Poner », son fils sera surnommé « La Houle »
- 15 Bigoudène de Pont- l'Abbé à la recherche du poisson frais
- 16 Idem
- 17 Penn Sardin aux emplettes
- 18 Joseph Le Bescond de Douarnenez...serait le père de José Le Bescond
- 19 Nouvelle compagne antillaise de Guy Vienne, propriétaire du Modern Hôtel de 1947 à 1954 ; le commanditaire de la fresque à Jean Gourmelin en 1950

**Jean Gourmelin prenait des croquis sur le vif, mais demandait également à certaines personnes de poser pour organiser cette fresque magistrale.*

*La cale animée de l'île Tudy
1950. Fresque de 9m x 2m peinte
dans le bar du « Modern Hôtel » rebaptisé « Le Malamock ».
Jean Gourmelin*





Nouvelle édition du festival Si la mer monte

Le festival Si la Mer monte embarque bénévoles et enfants des écoles dans une nouvelle édition dédiée au Pays Basque comme en témoigne cette visiteuse et les travaux des enfants.

« Je suis venue en voisine, depuis le Morbihan voisin. Voir des amis. Et rien ne s'est passé comme prévu. Les amis étaient là, mais débordés. Alors, j'ai proposé mes services en cuisine...

Pour ma première fois à L'Île-Tudy, ni temps gris, ni gros temps. Que du bleu, du chaud, du souriant et du généreux ! Et que du beau monde : des conférenciers qui aiguissent et affutent les esprits ; des habitués, des curieux et des badauds ; des bénévoles en maillot rayé et foulard rouge ; des gens chaleureux aux noms pleins de X, de K,

de A et de U qui prennent le temps en riant... Des danses, des chants, de la musique et aussi les cloches espiègles de l'excellent Mixel Etxekopar ; des jeux et des enfants en liberté, une fresque joyeuse aux cent couleurs et mille animaux marins... Je pars avec le vague à l'âme... A L'Île-Tudy, je reviendrai... Et bonjour à la compagnie des Vagues-on-lit ! » Cette année, afin d'élargir le public du festival en sensibilisant les plus jeunes aux questions environnementales, le festival a offert à 3 artistes de la Maison de la Pointe l'opportunité de rencontrer des classes et un public parents-enfants pour des ateliers artistiques sur le thème poétique "Dans les vagues, on lit...", une immense fresque peinte collective (Béatrice Giffo), des ateliers d'écriture de poésies illustrées en peinture (Véronique Mazière), et des ateliers pop-up (Patrick Pasques). Ils ont rencontré environ 200 enfants à Quimper, Ste Marine et l'Île-Tudy et les œuvres ont été vues par les visiteurs du Festival Si la mer monte... le week-end de la Pentecôte.



Un Horizon d'Espoir fête ses 14 ans !

Le 9 mars 2009, naissait officiellement, l'association un Horizon d'espoir.

Pour rappel, cette association a pour but d'aider la recherche contre le cancer chez l'enfant et de participer à l'amélioration de la qualité de vie de l'enfant hospitalisé, en collectant des fonds pour financer des actions auprès de divers organismes.

14 ans après, l'association et notamment sa présidente Claude MORVAN a tenu à inviter ses fidèles bénévoles et amis pour faire un bilan de toutes ces années. « Grâce à vous, nous sommes en passe de réussir notre traversée du désert pandémique. Finalement, depuis sa naissance grâce à vos aides et encouragements, sous forme de dons, de coups de main, de concerts présentiels ou vidéo, de crêpes, d'activités sportives, de paquets cadeaux, l'association n'a cessé d'aider hôpitaux et recherche ».

La présidente a également rappelé qu'Un Horizon d'Espoir aide depuis trois ans la recherche fondamentale pour les cancers pédiatriques dans le service du Dr Marie Castets à l'Institut d'hématologie et d'oncologie pédiatrique en finançant un poste d'assistant d'ingénieur. C'est 20 000 € qui sont donnés à ce service pédiatrique chaque année...

Un grand bravo à Claude Morvan et ses bénévoles qui œuvrent sans relâche pour cette cause...

